

Inventiva publie ses résultats financiers annuels 2024 et fait le point sur son activité

- Chiffre d'affaires de 9,2 millions d'euros pour l'année 2024
- Trésorerie et équivalents de trésorerie à 96,6 millions d'euros au 31 décembre 2024
- Levée d'un produit brut de 116 millions d'euros dans le cadre de la première tranche du Financement Structuré pouvant atteindre un montant total de 348 millions d'euros
- Dernier patient *screené* dans l'étude clinique de Phase 3 NATiv3 évaluant lanifibranor dans la MASH début janvier 2025
- Projet de réorganisation stratégique des activités présenté au comité social et économique de la Société afin de se concentrer exclusivement sur le développement du lanifibranor, en arrêtant toutes les activités de recherche préclinique et en réduisant les effectifs de 50 %

Daix (France), New York City (New York, Etats-Unis), 26 mars 2025 – Inventiva (Euronext Paris et NASDAQ : IVA) (« Inventiva » ou la « Société »), société biopharmaceutique spécialisée dans le développement clinique de petites molécules administrées par voie orale pour le traitement de la stéatohépatite associée à un dysfonctionnement métabolique (« MASH ») et d'autres maladies avec un besoin médical non satisfait, publie aujourd'hui ses résultats financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2024, et fait également un point sur ses activités.

Frédéric Cren, Directeur Général et cofondateur d'Inventiva, a déclaré : « 2024 a été une année charnière pour Inventiva, marquée par des avancées significatives dans notre étude de Phase 3 NATiv3 évaluant lanifibranor pour le traitement de la MASH, pour laquelle nous prévoyons de finaliser la randomisation prochainement. Nous avons également publié des résultats positifs de notre étude de preuve de concept de Phase 2, LEGEND, évaluant lanifibranor en combinaison avec l'empagliflozine, ce qui permet de mieux mettre en évidence le potentiel du lanifibranor en tant que traitement chez les patients atteints de MASH et de diabète de type 2, qui présentent un risque élevé de progression de la maladie. Sur le plan financier, nous avons sécurisé un financement multi-tranches pouvant atteindre 348 millions d'euros, contribuant à achever notre étude clinique de Phase 3 avec lanifibranor. »

Principaux résultats financiers pour l'exercice 2024

Au 31 décembre 2024, Inventiva a enregistré 96,6 millions d'euros de **trésorerie et équivalents de trésorerie** contre 26,9 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie, 0,01 million d'euros¹ de dépôts à court terme, et 9,0 millions d'euros² de dépôts long terme au 31 décembre 2023.

Les flux nets de trésorerie consommés par les activités opérationnelles se sont élevés à - 85,9 millions d'euros en 2024, contre - 81,6 millions d'euros en 2023, soit une augmentation de 5,3 %. Les dépenses de R&D,

¹ Les dépôts à court terme étaient inclus dans la catégorie « autres actifs courants » dans l'état consolidé de la situation financière selon les normes IFRS au 31 décembre 2023, et étaient considérés par la Société comme liquides et facilement disponibles.

² Le dépôt long terme avait une durée de deux ans et était accessible avant expiration du terme avec un préavis de 31 jours et était considéré comme liquide par la Société.

principalement liées au développement de lanifibranor dans la MASH, se sont élevées à 90,9 millions d'euros en 2024, soit une baisse de 17 % par rapport aux 110,0 millions d'euros en 2023. La diminution des dépenses de R&D sur la période est principalement due à la pause temporaire et volontaire dans le recrutement de patients dans l'étude clinique de Phase 3 NATiv3 évaluant lanifibranor dans la MASH, à la suite d'effets indésirables graves et inattendus (« EIGI ») ou Suspected Unexpected Serious Adverse Reaction (« SUSAR ») rapportée au premier trimestre 2024 et, dans une moindre mesure, à la fin de l'essai de Phase 2 LEGEND, un essai clinique combinant lanifibranor et empagliflozin chez les patients atteints de la MASH et de diabète de type 2 (« DT2 »). Pour le second semestre 2024, les dépenses de R&D ont recommencé à augmenter suite au redémarrage du screening des patients pour NATiv3.

Les flux de trésorerie opérationnels pour 2024 comprennent également un produit brut de 10 millions de dollars (produit net de 9,2 millions d'euros), reçu à titre de paiement d'étape au titre de l'amendement à l'accord de licence avec Chia Tai Tianqing Pharmaceutical Group Co., Ltd (« CTTQ ») dans le cadre de la réalisation de la première tranche du Financement Structuré (tel que défini ci-dessous) en octobre 2024 par rapport au flux de trésorerie opérationnels pour 2023, qui comprenait i) 4,6 millions d'euros, comptabilisés dans le cadre de l'accord de licence avec CTTQ et ii) 12,8 millions d'euros, comptabilisés dans le cadre de l'accord de licence exclusif avec Hepalys Pharma, Inc. (« Hepalys ») (voir également le Chiffre d'affaires ci-dessous).

Les flux nets de trésorerie générés / consommés par les opérations d'investissement se sont élevés à 8,7 millions d'euros en 2024 contre - 7,7 millions d'euros en 2023. Cet écart est principalement lié à la variation des dépôts entre les deux périodes.

Les flux nets de trésorerie générés par les activités de financement pour 2024 se sont élevés à 145,6 millions d'euros, contre 29,1 millions d'euros en 2023. Ce changement est lié à la réception de :

- (i) la deuxième tranche de 25 millions d'euros tirée en janvier 2024 dans le cadre de l'accord de prêt accordé par la Banque européenne d'investissement (« BEI »),
- (ii) un produit total de 20,1 millions d'euros provenant de l'émission de certificats de redevance en juillet 2024³,
- (iii) un produit brut global de 94,1 millions d'euros (produit net d'environ 86,6 millions d'euros) provenant de l'émission d'actions ordinaires et de bons de souscription préfinancés en octobre 2024 dans le cadre du financement structuré en fonds propres d'un montant maximum de 348 millions d'euros annoncé le 14 octobre 2024⁴ (le « Financement Structuré »),
- (iv) un produit brut total de 21,4 millions d'euros (produit net d'environ 20,1 millions d'euros) provenant de l'émission d'actions ordinaires et de bons de souscription préfinancés en décembre 2024 dans le cadre du Financement Structuré.

En 2024, la Société a enregistré un effet de taux de change positif sur sa trésorerie et équivalents de trésorerie de 1,2 millions d'euros, contre un effet de change de 0,4 million d'euros sur la même période en 2023, en raison presque exclusivement de l'évolution du taux de change EUR/USD.

Compte tenu de sa structure de coûts actuelle et des dépenses prévues, la Société estime⁵ que sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie lui permettraient de financer ses opérations jusqu'au milieu du troisième trimestre 2025. En conséquence, la Société ne dispose pas d'un fonds de roulement net suffisant pour faire face à ses obligations actuelles au cours des 12 prochains mois à compter de la date du présent communiqué de presse.

Sous réserve de la réalisation des conditions suspensives applicables, la Société prévoit de recevoir au deuxième trimestre 2025 (i) un produit brut d'environ 116 millions d'euros provenant du tirage de la deuxième tranche du

³ Communiqué de presse du 18 juillet 2024.

⁴ Communiqué de presse du 14 octobre 2024.

⁵ Cette estimation est basée sur le plan d'affaires actuel de la Société et exclut le produit potentiel des tranches ultérieures du Financement Structuré, toute étape potentielle payable à ou par la Société et toutes dépenses supplémentaires liées à d'autres candidats produits ou résultant de la licence ou de l'acquisition potentielle de produits candidats ou de technologies supplémentaires, ou de tout développement associé que la Société pourrait poursuivre. La société peut avoir basé cette estimation sur des hypothèses incorrectes et la société peut finir par utiliser ses ressources plus tôt que prévu.

Financement Structuré et (ii) un deuxième paiement d'étape de 10 millions de dollars de la part de CTTQ dans le cadre de l'accord de licence avec CTTQ. En tenant compte de sa structure de coûts actuelle et des dépenses prévues, y compris la réorganisation des activités décrite ci-dessous, la Société estime que sa position de trésorerie existante et ses sources de financement supplémentaires potentielles attendues lui permettraient de financer ses activités jusqu'à la fin du troisième trimestre 2026.

Il n'y a aucune garantie que les conditions requises pour le tirage de cette deuxième tranche du Financement Structuré et la réception du deuxième paiement d'étape de la part de CTTQ seront satisfaites dans le respect des délais prévus ou même qu'elles le seront.

Les procédures d'audit des états financiers consolidés ont été effectuées. Le rapport de certification inclura une partie sur l'incertitude significative liée à la continuité d'exploitation et sera émis après vérification du rapport de gestion. Le Conseil d'Administration de la Société s'est réuni le 24 mars 2025 et a arrêté les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Le chiffre d'affaires pour 2024 inclut principalement les 10 millions de dollars (produit net de 9,2 millions d'euros) reçus à titre de paiement d'étape dans le cadre de l'accord de licence avec CTTQ suite à la réception du paiement liée à la réalisation de la première partie de la première tranche du Financement Structuré en octobre 2024, comparé à 17,5 millions d'euros pour la même période en 2023.

Les autres revenus pour 2024 se sont élevés à 5,5 millions contre 5,7 millions d'euros en 2023. Les autres revenus incluent principalement le crédit d'impôt recherche pour les années 2024 et 2023 pour des montants de 4,9 millions d'euros et 5,3 millions d'euros enregistrés respectivement en 2024 et 2023.

Les dépenses de recherche et développement (« R&D ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 se sont élevées à - 90,9 millions d'euros contre - 110,0 millions d'euros en 2023. Comme indiqué plus haut, cette baisse de 17 % résulte principalement de la suspension volontaire temporaire du recrutement des patients dans l'étude clinique NATIV3, à la suite du SUSAR au premier trimestre 2024 et, dans une moindre mesure, à la fin de l'étude LEGEND. Les dépenses de R&D ont commencé à être de nouveau en hausse au deuxième semestre 2024 suite à la reprise du recrutement des patients dans NATIV3, ainsi qu'aux activités de développement clinique et aux coûts associés à NATIV3.

Les dépenses de marketing et de développement commercial se sont élevées à - 2,0 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, stables en comparaison avec l'exercice 2023.

Les frais généraux et administratifs se sont élevés à - 15,8 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, une augmentation de 14 % contre - 13,8 millions d'euros en 2023, qui s'explique principalement par les coûts de personnel, comprenant les dépenses liées aux paiements en actions sans effet sur la trésorerie et autres honoraires légaux et de conformité.

Le résultat financier (perte) d'Inventiva s'est élevé à - 86,0 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, contre - 5,1 millions d'euros en 2023. Le résultat financier (perte) en 2024 est principalement lié à (i) 73,4 millions d'euros de retraitement IFRS sans effet sur la trésorerie de la comptabilisation à la juste valeur des instruments dérivés dans le cadre de la deuxième tranche du Financement Structuré et (ii) - 12,2 millions d'euros, principalement sans effet sur la trésorerie, de prêts et d'intérêts sur les certificats de redevance.

La quote-part de la perte nette – Mise en équivalence était de - 0,3 million d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, contre - 2,0 millions d'euros pour la même période en 2023, principalement lié à la première mise en équivalence d'Hepalys dans les états financiers d'Inventiva en 2023.

L'impôt sur le revenu s'est élevé à - 0,3 million d'euros pour l'exercice 2024, contre - 0,6 million d'euros pour 2023. Cela représente une annulation partielle, sans effet sur la trésorerie, de l'actif d'impôt différé lié au crédit d'impôt R&D aux États-Unis.

Le résultat net (perte) de la Société pour l'ensemble de l'année 2024 s'est établi à - 184,2 millions d'euros, contre - 110,4 millions d'euros pour 2023.

Le tableau suivant présente le compte de résultat d'Inventiva, établi conformément aux normes internationales IFRS pour l'exercice 2024 en comparaison avec l'exercice 2023.

	Clôture de l'exercice	
en milliers d'euros	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Chiffre d'affaires	9 198	17 477
Autres produits d'exploitation	5 526	5 686
Frais de recherche et développement	(90 880)	(110 012)
Marketing – Développement commercial	(1 953)	(1 980)
Frais généraux et administratifs	(15 839)	(13 837)
Autres produits (charges) opérationnels	(3 609)	(44)
Résultat opérationnel (perte)	(97 558)	(102 709)
Résultat financier (perte)	(86 029)	(5 095)
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	(313)	(2 015)
Produit (charge) d'impôt	(313)	(607)
Résultat Net	(184 212)	(110 426)
Résultat net de base/dilué par action (euros/action)	(3,08)	(2,43)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour le calcul du résultat de base/dilué par action	59 778 701	45 351 799

Principales avancées du portefeuille R&D

Lanifibranor dans la MASH

- Publication dans la revue scientifique *Nature Communications* de résultats complémentaires de l'étude clinique de Phase 2b NATiVE démontrant l'amélioration de marqueurs de santé cardiométabolique chez les patients atteints de la MASH traités avec lanifibranor – *Mai 2024*.
- Recommandation positive issues des quatrième et cinquième réunions du *Data Monitoring Committee* (DMC) pour poursuivre l'étude clinique de Phase 3, NATiV3, évaluant lanifibranor chez des patients atteints de la MASH sans modification du protocole – *Mai et octobre 2024*.
- Approbation de la demande d'un nouveau brevet au Japon, protégeant l'utilisation de lanifibranor pour le traitement des patients atteints de cirrhose. Ce nouveau brevet sera valable jusqu'au 8 novembre 2039, sans compter les ajustements ou extensions de durée de brevet potentielles qui pourraient offrir une protection supplémentaire – *Juillet 2024*.

Essai LEGEND avec lanifibranor et empagliflozine chez des patients atteints de la MASH et de DT2

- Résultats intérimaires positifs de l'essai clinique de Phase 2 de preuve de concept LEGEND d'Inventiva évaluant lanifibranor en combinaison avec empagliflozine chez des patients atteints de la MASH et de DT2 mal contrôlé. LEGEND a atteint son critère principal d'efficacité, ainsi qu'un effet statistiquement significatif sur plusieurs critères d'évaluation secondaires et exploratoires – *Mars 2024*.

Autres faits marquants

- Nomination d'Andre Turenne en tant membre du Conseil d'Administration de la Société – *Juin 2024*.
- Nominations de Mark Pruzanski, MD, en tant que nouveau président du Conseil d'Administration, et Srinivas Akkaraju, MD, PhD, en tant qu'administrateur au Conseil d'Administration – *Décembre 2024*.

Événements post clôture des comptes 2024

Projet de réorganisation stratégique des activités

En février 2025, La Société a informé les représentants du personnel au sein du comité économique et social de l'entreprise de son projet de se concentrer exclusivement sur le développement du lanifibranor. Le projet comprend l'arrêt de toutes les activités de recherche précliniques à l'exception de celles qui sont nécessaires pour soutenir le programme lanifibranor, ainsi que le renforcement de l'équipe de développement afin de préparer le dépôt potentiel d'une demande de mise sur le marché et la commercialisation ultérieure du lanifibranor pour les patients atteints de la MASH. Le projet présenté comprend la réduction des effectifs actuels de la Société d'environ 50 %. Sous réserve des négociations avec le comité économique et social, le plan devrait être mis en œuvre au cours du deuxième trimestre 2025. Tous les travaux concernant les programmes pré-cliniques d'Inventiva (YAP-TEAD et NR4A1) seront arrêtés.

NATiV3

- En janvier 2025, le *screening* des patients dans l'étude NATiV3 en cours s'est achevé. La fin du recrutement est prévue comme précédemment annoncé pour le premier semestre 2025.
- En février 2025, suite à la revue des données de sécurité de plus de 1200 patients randomisés dans NATiV3 par le *Data Monitoring Committee*, Inventiva a reçu une recommandation positive de la part de la 6^{ème} réunion du DMC pour poursuivre l'essai clinique NATiV3 sans modification du protocole.

Diffusion des résultats précliniques et cliniques de lanifibranor

- En janvier 2025, les résultats de LEGEND évaluant lanifibranor en combinaison avec l'empagliflozine pour le traitement de la MASH ont été présentés par le Dr. Onno Holleboom lors d'une session plénière orale au « Steatotic Liver Disease » («SLD») Summit 2025 organisé par l'European Association for the Study of the Liver (EASL).
- En janvier 2025, les résultats de l'étude clinique initiée par l'investigateur Dr. Kenneth Cusi évaluant lanifibranor chez des patients atteints de DT2 et de *Metabolic dysfunction-Associated Liver Disease* ("MASLD") ont été publiés dans le *Journal of Hepatology*. L'étude clinique a démontré une amélioration significative de la résistance à l'insuline des tissus hépatiques, musculaires et adipeux chez les patients atteints de MASLD et de DT2 traités par lanifibranor.
- En février 2025, les résultats d'une étude préclinique démontrant que lanifibranor pourrait réduire l'hypertension portale ont été publiés dans *Biomedicine & Pharmacotherapy*.

Lancement du programme de développement clinique de lanifibranor au Japon

- En février 2025, Inventiva et Hepalys ont annoncé le lancement du programme de développement clinique de lanifibranor au Japon avec le premier participant japonais ayant reçu une dose de lanifibranor dans

une étude clinique de Phase 1 évaluant la sécurité, la tolérabilité, la pharmacocinétique et la pharmacodynamique de lanifibranor.

Prochaines étapes clés

- Randomisation du dernier patient de la Phase 3 de l'étude clinique NATiv3 – *attendue pour le premier semestre 2025*
- Résultats principaux de NATiv3 – *attendus pour le deuxième semestre 2026*

Prochaines participations à des conférences investisseurs

- Van Lanschot Kempen Life Sciences Conference, 2-3 avril, Amsterdam
- Jefferies Global Healthcare Conference, 3-5 juin, New York
- UBS Spring Biotech Conference, 24 juin, New York
- 8^{ème} Edition du Forum Lyon Pôle Bourse, 3 septembre, Lyon

Prochaine participation à une conférence scientifique

- EASL Congress, 7-10 mai, Amsterdam

Conférence téléphonique

Une conférence téléphonique en anglais se tiendra demain, le jeudi 27 mars à 8h (heure de New York), 13h (heure de Paris) pour commenter les résultats financiers 2024 et faire un point sur les principales activités de l'entreprise.

La conférence téléphonique et les slides de présentation pourront être suivies en simultané sur le lien suivant : <https://edge.media-server.com/mmc/p/vwusqh64>.

Afin de recevoir les informations d'accès nécessaires à la participation à la conférence téléphonique, il est requis de s'inscrire à l'avance via le lien suivant : <https://register-conf.media-server.com/register/BI3038fbc689834ad6a437704e47ae8dcf>. Les participants devront utiliser les informations d'accès à la conférence fournies dans l'e-mail reçu au moment de l'inscription (numéro d'appel et code d'accès)

La conférence téléphonique et la présentation seront accessibles en replay après l'événement sur [notre site internet](#).

Prochaine publication de résultats financiers

- Chiffre d'affaires et trésorerie, équivalents de trésorerie et dépôts pour le premier trimestre 2025 : vendredi 23 mai 2025 (après la clôture des marchés aux Etats-Unis)

À propos d'Inventiva

Inventiva est une société biopharmaceutique en phase clinique spécialisée dans la recherche et le développement de thérapies orales à base de petites molécules pour le traitement des patients atteints de MASH et d'autres maladies dont les besoins médicaux ne sont pas satisfaits. La Société évalue actuellement lanifibranor, un nouvel agoniste pan-PPAR, dans l'essai clinique pivot de phase 3 pour le traitement des patients adultes atteints de la MASH, une maladie hépatique chronique fréquente et évolutive.

La Société dispose d'une équipe scientifique d'environ 90 personnes possédant une grande expertise dans les domaines de la biologie, de la chimie médicinale et computationnelle, pharmacocinétique et pharmacologie ainsi qu'en développement clinique. Elle possède une vaste bibliothèque d'environ 240 000 molécules pharmacologiquement pertinentes, dont environ 60 % sont exclusives, ainsi qu'un centre de recherche et de développement détenu à 100 %.

Inventiva est une société cotée sur le compartiment B du marché réglementé d'Euronext Paris (ticker : IVA, ISIN : FR0013233012) et sur le NASDAQ Global Market aux États-Unis (ticker : IVA). www.inventivapharma.com.

Contacts

Inventiva

Pascaline Clerc
EVP, Strategy and Corporate Affairs
media@inventivapharma.com
+1 202 499 8937

Brunswick Group

Tristan Roquet Montegon
Aude Lepreux
Julia Cailleteau
Relations médias
inventiva@brunswickgroup.com
+33 1 53 96 83 83

ICR Healthcare

Patricia L. Bank
Relations investisseurs
patti.bank@icrhealthcare.com
+1 415 513 1284

Avertissement

Le présent communiqué de presse contient des « déclarations prospectives » au sens des dispositions safe harbor du Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Toutes les déclarations, autres que les déclarations de faits historiques, incluses dans ce communiqué de presse sont des déclarations prospectives. Ces déclarations comprennent, sans s'y limiter, les déclarations concernant les informations financières d'Inventiva pour l'exercice clos au 31 décembre 2024, les prévisions et les estimations concernant les ressources de trésorerie d'Inventiva, ses dépenses, le produit anticipé de la deuxième tranche du Financement Structuré et l'utilisation prévue de ce produit par Inventiva, la réalisation et le calendrier de la deuxième tranche du Financement Structuré, la satisfaction en partie ou en totalité des conditions suspensives liées à la réalisation de la deuxième tranche du Financement Structuré et leur calendrier, ainsi que l'exercice par les investisseurs des bons de souscription et des bons de souscription préfinancés émis dans le cadre du Financement Structuré, les attentes d'Inventiva concernant son accord de licence avec CTTQ, y compris la réalisation d'étapes spécifiques dans le cadre de cet accord et le calendrier, le calendrier et les avantages potentiels du plan de réorganisation de ses activités et de la réduction de la main-d'œuvre associée, y compris son impact attendu sur les ressources de trésorerie d'Inventiva, les prévisions et estimations relatives à l'essai clinique de Phase 3 NATiV3 d'Inventiva avec lanifibranor chez des patients atteints de la MASH, y compris la conception, la durée, le calendrier, les coûts de recrutement, la sélection, le recrutement et la randomisation, l'impact du SUSAR sur les résultats et le calendrier et les questions réglementaires y afférentes, les communiqués et publications sur les données des essais cliniques, les informations, les observations et les impacts qui peuvent être recueillis à partir des essais cliniques, les bénéfices thérapeutiques potentiels du lanifibranor, les soumissions réglementaires potentielles, les approbations et la commercialisation, les projets en cours et les plans de développement d'Inventiva, les activités futures, les attentes, les plans, la croissance et les perspectives d'Inventiva et de ses partenaires et la commercialisation potentielle du lanifibranor et la réalisation de tout chiffre d'affaires y afférent, ainsi que la suffisance des ressources de trésorerie d'Inventiva. Certaines de ces déclarations, prévisions et estimations peuvent être reconnues par l'utilisation de mots tels que, sans limitation, « croit », « anticipe », « s'attend », « a l'intention », « planifie », « cherche », « estime », « peut », « sera », « pourrait », « devrait », « conçu », « espère », « cible », « potentiel », « possible », « vise », et « continue » et d'autres expressions similaires. Ces déclarations ne sont pas des faits historiques, mais plutôt des déclarations d'attentes futures et d'autres déclarations prospectives fondées sur les convictions de la direction. Ces déclarations reflètent les opinions et les hypothèses qui prévalent à la date des déclarations et impliquent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes qui pourraient entraîner une différence

matérielle entre les résultats futurs, les performances ou les événements futurs et ceux exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations. Les événements réels sont difficiles à prévoir et peuvent dépendre de facteurs échappant au contrôle d'Inventiva. En ce qui concerne les produits candidats en cours, il n'existe aucune garantie que les résultats des essais cliniques seront disponibles dans les délais prévus, que les futurs essais cliniques seront lancés comme prévu, que les produits candidats recevront les autorisations réglementaires nécessaires ou que les étapes prévues par Inventiva ou ses partenaires seront atteintes dans les délais prévus, ou même qu'elles le seront. Les résultats futurs peuvent s'avérer matériellement différents des résultats, performances ou réalisations futurs anticipés, exprimés ou sous-entendus par ces déclarations, prévisions et estimations, en raison d'un certain nombre de facteurs, y compris l'achèvement des procédures de clôture financière, les ajustements d'audit finaux et d'autres développements qui peuvent survenir et qui pourraient faire en sorte que les résultats financiers pour 2024 diffèrent des résultats financiers qui seront reflétés dans les états financiers consolidés audités d'Inventiva pour l'exercice financier clos le 31 décembre, 2024, qu'Inventiva ne peut fournir aucune garantie quant à l'impact final sur les résultats ou le calendrier de l'essai NATiV3 ou des questions réglementaires y afférentes, qu'Inventiva est une société en phase clinique sans produits approuvés et sans revenus historiques de produits, qu'Inventiva a subi des pertes importantes depuis sa création, qu'Inventiva a un historique d'exploitation limité et qu'elle n'a jamais généré de revenus à partir de la vente de produits, Inventiva aura besoin de capitaux supplémentaires pour financer ses activités, faute de quoi elle pourrait être obligée de réduire, de retarder ou d'interrompre de manière significative un ou plusieurs de ses programmes de recherche ou de développement, ou être incapable d'étendre ses activités ou de tirer parti de ses opportunités commerciales, et pourrait ne pas être en mesure de poursuivre ses activités, la capacité d'Inventiva à obtenir un financement. Le succès futur d'Inventiva dépend de la réussite du développement clinique, de la capacité d'Inventiva à obtenir des financements, à conclure des transactions potentielles et de la capacité d'Inventiva à satisfaire en partie ou en totalité les conditions de réalisation des tranches ultérieures du Financement Structuré dans les délais prévus, et si, et dans quelle mesure, les bons de souscription préfinancés émis dans le cadre du Financement Structuré peuvent être exercés et par quels porteurs, de l'approbation réglementaire et de la commercialisation ultérieure de son produit candidat lanifibranor, les études précliniques ou les essais cliniques antérieurs ne sont pas nécessairement prédictifs des résultats futurs et les résultats des essais cliniques d'Inventiva et de ses partenaires peuvent ne pas étayer les revendications d'Inventiva et de ses partenaires concernant les produits candidats, les attentes d'Inventiva concernant ses essais cliniques peuvent s'avérer erronées et les autorités réglementaires peuvent exiger des périodes d'attente supplémentaires et/ou des modifications supplémentaires des essais cliniques d'Inventiva, Les attentes d'Inventiva concernant le plan de développement clinique du lanifibranor pour le traitement de la MASH peuvent ne pas se réaliser et ne pas soutenir l'approbation d'une demande de nouveau médicament, Inventiva et ses partenaires peuvent rencontrer des retards substantiels au-delà des attentes dans leurs essais cliniques ou ne pas démontrer la sécurité et l'efficacité à la satisfaction des autorités réglementaires applicables, la capacité d'Inventiva et de ses partenaires à recruter et à retenir les patients dans les études cliniques, Le recrutement et la fidélisation des patients dans les études cliniques est un processus long et coûteux qui pourrait être rendu plus difficile ou impossible par de multiples facteurs échappant au contrôle d'Inventiva et de ses partenaires, les produits candidats d'Inventiva peuvent provoquer des réactions indésirables ou avoir d'autres propriétés qui pourraient retarder ou empêcher leur approbation réglementaire, ou limiter leur potentiel commercial, Inventiva est confrontée à une concurrence importante et les activités d'Inventiva et de ses partenaires, ainsi que les études précliniques et les programmes et calendriers de développement clinique, pourraient être affectés de manière négative par des facteurs extérieurs à Inventiva et à ses partenaires, sa situation financière et ses résultats d'exploitation pourraient être matériellement et négativement affectés par des événements géopolitiques, tels que le conflit entre la Russie et l'Ukraine et les sanctions associées et le conflit au Moyen-Orient et le risque associé d'un conflit plus important, les épidémies de santé, et les conditions macroéconomiques, y compris l'inflation mondiale, les fluctuations des taux d'intérêt, les marchés financiers incertains et les perturbations dans les systèmes bancaires. Compte tenu de ces risques et incertitudes, aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou à la justesse de ces déclarations prévisionnelles, prévisions et estimations. En outre, les déclarations prospectives, les prévisions et les estimations ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse. Les lecteurs sont invités à ne pas accorder une confiance excessive à ces déclarations prospectives.

Veillez vous référer au Document de Référence Universel pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 3 avril 2024 tel qu'amendé le 14 octobre 2024 et au Rapport Annuel sur le Formulaire 20-F pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 déposé auprès de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») le 3 avril, 2024 et le rapport semestriel pour les six mois clos le 30 juin 2024 sur le formulaire 6-K déposé auprès de la SEC le 15 octobre 2024 pour d'autres risques et incertitudes affectant Inventiva, y compris ceux décrits sous la rubrique « Facteurs de risques », et dans les futurs dépôts auprès de la SEC. D'autres risques et incertitudes dont Inventiva n'est pas actuellement consciente peuvent également affecter ses déclarations prospectives et peuvent faire en sorte que les résultats réels et le calendrier des événements diffèrent matériellement de ceux anticipés. Toutes les informations contenues dans ce communiqué de presse sont à jour à la date du communiqué. Sauf obligation légale, Inventiva n'a ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives mentionnées ci-dessus. Par conséquent, Inventiva n'accepte aucune responsabilité pour les conséquences découlant de l'utilisation de l'une des déclarations susmentionnées.